

**GROUPE DE TRAVAIL SUR LA TRANSPARENCE ET L'ÉTABLISSEMENT DE RAPPORTS
PROJET D'ORDRE DU JOUR ANNOTÉ POUR LA RÉUNION DU 31 JANVIER 2019**

Annexe : document préliminaire des coprésidents du Groupe de travail sur la transparence et l'établissement de rapports (WGTR)

Ouverture de la session et adoption du projet d'ordre du jour annoté

Au titre de ce point de l'ordre du jour, les membres du WGTR auront la possibilité de faire part de leurs remarques concernant ce projet d'ordre du jour annoté et de proposer des points supplémentaires à inscrire à l'ordre du jour sous la rubrique « Questions diverses ».

1. État d'avancement de la conformité aux obligations de rendre compte

Au titre de ce point de l'ordre du jour, le Secrétariat du TCA donnera un aperçu général de l'état d'avancement de la production de rapports et des progrès réalisés par rapport à la précédente présentation de l'état d'avancement.

2. Des difficultés de rendre compte

Au titre de ce point de l'ordre du jour, les membres du WGTR pourront d'abord échanger sur les problèmes et difficultés rencontrés, ainsi que sur les solutions et les meilleures pratiques envisagées pour coordonner et satisfaire à leurs obligations en matière de production de rapports. Les États Parties qui n'ont pas encore (complètement) satisfait à leurs obligations en matière d'établissement de rapports sont tout particulièrement invités à faire part des obstacles rencontrés les empêchant de produire un rapport.

Les États Parties sont en outre invités à manifester leur intérêt à proposer une assistance élémentaire en matière d'établissement de rapports aux autres États Parties.

*Dans le cadre de la « **Stratégie de sensibilisation à l'établissement de rapports** », les États Parties, la société civile et les organisations régionales seront priés d'informer les membres du WGTR de toutes les séances d'information ou campagnes visant à promouvoir la production de rapports organisées au cours de l'année écoulée, sans oublier toutes les autres initiatives axées sur le renforcement du respect des obligations de rendre compte, telles que la mise en œuvre de projets VTF. Le Président, les membres du Bureau et le Secrétariat du TCA seront également priés de rendre compte aux membres du WGTR de toutes les initiatives, campagnes de sensibilisation ou opérations de partage des informations qu'ils auraient entreprises.*

*Concernant le **document d'orientation de type « FAQ » sur l'obligation annuelle de rendre compte**, les membres du WGTR pourront présenter et discuter des propositions éventuelles de modification ou d'ajout de questions et de réponses, notamment sur la question de la catégorisation des éléments dans les catégories correspondantes d'armes classiques.*

*Concernant la **révision des modèles de rapport**, les membres du WGTR auront pour la première fois l'occasion de faire part des enseignements tirés de l'utilisation des modèles et de soumettre leurs*

suggestions d'amélioration de ces modèles de manière à faciliter une production de rapports efficace, effective et transparente. La société civile est également invitée à présenter son analyse et son usage des modèles au titre de ce point de l'ordre du jour.

Pour ce qui est du rôle joué par le secteur industriel pour aider les États Parties à s'acquitter de leurs obligations de rendre compte, des représentants issus de l'industrie et de la société civile prendront part à une table ronde sur ce sujet, laquelle sera suivie d'un débat [à confirmer].

3. Rapports de fond et questions de transparence

Au titre de ce point de l'ordre du jour, les membres du WGTR auront d'abord la possibilité de soulever des questions de fond relatives à l'obligation de rendre compte du Traité qui mériteraient d'être examinées par le WGTR.

Concernant la **classification des armes conventionnelles dans le Système harmonisé de la classification douanière des marchandises**, les membres du WGTR pourront présenter les projets passés ou actuels auxquels ils ont pris part en vue de modifier le Système harmonisé sur la question des armes classiques. Les États Parties seront en outre invités à manifester leur intérêt à collaborer avec les coprésidents et le Secrétariat du TCA en vue de préparer une note de synthèse définissant les modalités d'une éventuelle proposition d'amendement du Système harmonisé en 2027.

4. Mécanismes institutionnels de partage des informations

Au titre de ce point de l'ordre du jour, les membres du WGTR se verront offrir la possibilité de présenter et de débattre des mécanismes, des processus ou des formules facilitant le partage d'information qui sont requis ou, du moins, encouragés par le Traité, tant au niveau décisionnel qu'au niveau opérationnel (voir également le point 6 de l'ordre du jour).

Concernant la tenue de **rencontres informelles entre les États Parties intéressés et les États signataires pour discuter de cas concrets de détournement suspectés ou avérés**, les États seront invités à manifester leur intérêt à participer à des réunions informelles pendant la semaine de réunions du groupe de travail en avril.

Concernant les **mécanismes de suivi des rapports préliminaires et annuels**, les membres du WGTR auront l'occasion d'échanger leurs points de vue sur l'intérêt et la faisabilité des idées présentées dans le document préliminaire préparé par les coprésidents pour cette réunion.

5. Exploiter les informations tirées des rapports obligatoires

Au titre de ce point de l'ordre du jour, les membres du WGTR auront la possibilité de présenter des projets de valorisation des informations issues des rapports préliminaires et annuels tout en permettant le suivi de ces rapports, par le groupe de travail sur l'application effective du Traité (WGETI) par exemple (voir également le point 6 de l'ordre du jour).

6. Plateforme informatique : fonctionnalités favorisant la production de rapports et la transparence

Au titre de ce point de l'ordre du jour, le Secrétariat du TCA présentera le nouveau site Internet du TCA, notamment la plateforme d'échange des informations (la fonction de compte rendu en ligne sera présentée au cours de la réunion du 4 avril 2019).

Les participants seront en outre invités à manifester leur intérêt à prendre part au groupe de consultation informel dont l'objectif sera d'aider le Secrétariat du TCA à améliorer sa plateforme informatique.

*Les participants seront également invités à partager leurs opinions concernant la **diffusion en direct ou la mise à disposition de l'enregistrement vidéo des réunions de la CEP et/ou de ses instances subsidiaires sur le site Internet du TCA.***

Questions diverses
